



Vingtième Conférence du PROE

Apia, Samoa

17 – 20 novembre 2009

**Point 9.1.4 de l'ordre du jour : 2010 – Année internationale de la biodiversité****Objet du document**

1. Obtenir l'aval de la Conférence pour célébrer l'Année internationale de la biodiversité en 2010 et en faire une année thématique dans la région océanienne.

Historique

2. En avril 2002, les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se sont engagées à assurer d'ici à 2010 une réduction sensible du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète. De ce fait, l'année 2010 a été proclamée « Année internationale de la biodiversité » par l'Organisation des Nations Unies.

3. La dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra dans la ville japonaise de Nagoya, située dans la préfecture d'Aichi, durant cette année importante. Cette Conférence devrait fournir l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la réduction du taux d'appauvrissement de la biodiversité et d'examiner le cadre d'action des prochaines cibles majeures.

4. Lors de la précédente Conférence des Parties, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne), les pays du Pacifique sont convenus d'élaborer un plan pour célébrer l'année 2010. Les discussions ont porté en grande partie sur la préparation de la 10^e Conférence et la célébration, à cette occasion, des résultats accomplis.

5. Par ailleurs, quelques membres du personnel du PROE ont rédigé un document préliminaire visant à alimenter les débats et amener les parties prenantes régionales et nationales à élaborer conjointement une Stratégie océanienne pour la célébration de l'Année de la biodiversité en 2010. Le projet de document a été distribué par courriel aux responsables des organisations membres de la Table ronde pour la protection de la nature¹ et aux destinataires de la liste de diffusion de la CDB² mais cette initiative a suscité très peu de réactions. La stratégie a été examinée et mise au point lors de la réunion de la Table ronde qui s'est tenue en juin 2009. Les résultats de ces travaux seront présentés oralement à la 20^e Conférence du PROE et un document stratégique sera distribué aux Membres.

¹ Regroupe d'importantes ONG internationales, des organisations du CORP et des bailleurs de fonds

² Négociateurs de la CDB, personnel national chargé de la biodiversité et certaines organisations du CORP.

Discussions

6. La meilleure façon de célébrer efficacement l'Année internationale de la biodiversité est d'œuvrer ensemble. Les mesures régionales seront déterminées par les priorités nationales. Aussi notre rôle au plan régional consistera-t-il à soutenir les efforts déployés par les pays en faveur de la sauvegarde de l'environnement. Pour être un succès, la célébration de cet événement particulier nécessitera donc le soutien, les ressources financières et techniques et l'engagement de tous.

Recommandation

7. La réunion est invitée à :
- **examiner** et approuver la célébration régionale de l'Année internationale de la biodiversité ;
 - **engager** les Membres à soutenir l'Année internationale de la biodiversité en 2010, à y participer et à assurer son succès dans la région.